



REPUBLIQUE D SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



**DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE ET A LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**ACTUALISATION DE LA STRATEGIE
NATIONALE DE PROTECTION
SOCIALE**

**ATELIER DE VALIDATION
DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS**

JUILLET 2015

1. Introduction

Le diagnostic, fait par les acteurs durant le processus participatif d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), avait permis d'identifier l'absence de protection sociale comme un facteur favorisant le basculement des ménages dans la pauvreté. Ainsi, les chocs qui parfois affectent les ménages, tels que les problèmes de santé, les événements du cycle de vie associés à la naissance, à la vieillesse et à la mort, les risques sociaux et les risques économiques tels que la hausse des prix et par conséquent la réduction du pouvoir d'achat, les faillites et les pertes d'emploi, les mauvaises récoltes, le vol de bétail ou la perte des envois de l'émigration sont souvent durement ressentis par les ménages en particulier les plus pauvres.

L'adoption de la stratégie nationale de protection sociale et de gestion des risques et catastrophes (SNPS) (2005-2015), traduit la volonté du Gouvernement de réduire l'impact des chocs qui menacent directement la vie des populations et de favoriser l'accès des couches les plus vulnérables de la population aux services sociaux de base.

Le Plan Sénégal émergent (PSE) adopté au mois de février 2014 et qui constitue le nouveau cadre de référence du Gouvernement pour accélérer la croissance, a révélé les enjeux de la protection sociale et défini des actions prioritaires en vue d'apporter des réponses rapides et appropriées aux chocs qui fragilisent les ménages et segments les plus vulnérables de la population. Le changement de paradigme dans la mise en œuvre de la politique économique et sociale appelle à une réactualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) pour permettre une meilleure articulation avec les orientations du PSE.

Le Gouvernement du Sénégal a créé en 2012 la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) qui est un instrument institutionnel pour coordonner le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS). Pour mieux accompagner la DGPSN dans sa mission, il a été mis en place, par arrêté ministériel n° 22.07.2013, un Comité de pilotage interministériel de suivi de la SNPS, cadre de dialogue multi acteurs, qui constitue un dispositif de concertation et de prise de décision. Cependant, les évolutions constatées dans la configuration actuelle du système de protection sociale, impliquent la nécessité de quelques ajustements notamment l'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), pour la rendre conforme au PSE et aussi aux récentes évolutions programmatiques en matière de protection sociale au Sénégal, pour mieux répondre aux besoins des populations.

La Revue annuelle conjointe 2014 de la politique économique et sociale a fait de la révision de la SNPS une recommandation forte dont l'urgence de la mise en œuvre est annoncée.

Pour conduire le processus d'actualisation, il a été mis en place un comité technique co-présidé par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale et l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique (UCSPE) du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan. Ce comité a approuvé l'approche méthodologique proposée et articulée en trois étapes : i) phase préparatoire ii) phase d'élaboration et iii) la phase de validation.

La phase 1 a permis une revue documentaire et un benchmark à partir des expériences capitalisées par d'autres pays, des échanges avec les principaux acteurs et la validation de l'approche méthodologique qui articule la stratégie de protection sociale aux défis et risques liés au cycle de vie et l'aligne sur les objectifs à long terme du PSE.

La Phase 2 a été marquée par la tenue de l'atelier national de lancement et le démarrage des travaux des Groupes thématiques. Le processus a été enrichi par les résultats de plusieurs initiatives menées par la Délégation durant cette période, notamment le diagnostic du plan stratégique de la DGPSN, l'organisation du séminaire international sur la protection sociale sous l'égide de l'UA, l'atelier de capitalisation et de mise à l'échelle des projets de protection sociale (avec PAM) et la revue annuelle du secteur de la protection sociale 2015.

C'est dans ce cadre que la DGPSN organise un atelier les 29 et 30 Juillet 2015 pour une mise à jour et la poursuite des travaux d'Actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale Phase 2 à l'hôtel King Fahd à Dakar (à confirmer). Le Consultant principal assura l'appui technique au processus avec l'accompagnement des PTF intervenant dans la Protection sociale.

2. Objectifs

2.1 Objectif Global

L'objectif global de l'atelier est de partager les résultats du diagnostic et les orientations identifiées à cette étape du processus, en vue de les valider et de formuler des recommandations pour la suite du processus.

Les objectifs spécifiques poursuivis dans les phases 1 et 2 consacrées à la revue documentaire, la consultation des acteurs et des travaux de Groupes thématiques étaient:

1. Faire l'évaluation et le bilan de la mise en œuvre des programmes et projets de protection sociale sur la période de mise en œuvre de la SNPS de 2005 à 2015 (succès, gaps, défis etc.) ;
2. Identifier de manière précise les contraintes structurelles et institutionnelles rencontrées ;
3. Définir la vision et les piliers de la nouvelle Stratégie de protection sociale sur la base des conclusions du Diagnostic ;
4. Définir les orientations de politiques d'inclusion, d'articulation et complémentarités avec les autres programmes, les réformes à envisager et les stratégies/ programmes à développer dans le sens de l'extension continue de la couverture sociale ;
5. S'assurer que les propositions sont conformes avec le principe de programmation axée sur les résultats et qu'elles pourront faire l'objet d'un suivi annuel et d'une évaluation des résultats ;
6. Jeter les bases du cadre d'opérationnalisation de la nouvelle Stratégie (qui va être affinée par la suite) ;
7. Proposer de nouvelles dispositions pour le financement et le suivi évaluation de la SNPS ;
8. Formuler les recommandations nécessaires à une bonne mise en œuvre de la SNPS- GRC dans le cadre du PSE.

2.2 Résultats attendus

- Les résultats sur le bilan diagnostic de la SNPS sont partagés et validés ;
- Les orientations et objectifs stratégiques sont définis et validés ;
- Les mesures prioritaires sont identifiées ;

- Les orientations et options sur les modalités de mise en œuvre sont définies ;
- Les orientations et options sur le financement de la stratégie sont définies ;
- Des recommandations sont proposées pour finaliser le processus d'Actualisation et assurer une bonne mise en œuvre de la nouvelle Stratégie et de son Plan Opérationnel.

2.3 Méthodologie

Pour atteindre ces objectifs fixés pour les premières phases, il a été mis en place un cadre organisationnel, structuré autour de groupes thématiques (GT) présidés par des services compétents de l'Etat et axés autour des composantes ci-après : i) GT1 Système formel de protection sociale. ii) GT2 : Extension de la PS et protection des GV iii) Prévention et gestion des risques et catastrophes, iv) GT4 Décentralisation et PS. 7,

Ces groupes qui comprennent des membres relevant des services concernés, des acteurs de la société civile, du secteur privé et des collectivités locales, ont démarré leurs travaux au moment du séminaire de lancement du processus d'actualisation (19 mai 2015) et poursuivi le dialogue et la réflexion sur bilan diagnostic en tenant plusieurs réunions et échanges. Leurs résultats devraient être complétés et partagés.

A cette étape du processus qui marque le passage à la formulation des stratégies, ces GT thématiques autour des axes de la SNPS GRC (2005- 2015), vont laisser la place à des commissions autour des étapes du cycle de vie et des risques covariants.

Il sera ainsi mis en place les commissions suivantes selon le tableau en annexe ci-dessous.

En se référant au document de travail, les thèmes suivants seront abordés par toutes les commissions avec une focalisation sur la cible du cycle de vie

- Les facteurs de vulnérabilité et risques de basculement
- Les défis prioritaires
- Les objectifs stratégiques
- Les mesures prioritaires et les programmes prioritaires

Ces questions seront traitées dans un processus qui alterne les plénières et les ateliers structurés autour des étapes suivantes

Session 1 : le diagnostic, profil de vulnérabilité, bilan et orientation

Session 2 : la vision, les objectifs stratégiques

Session 3 : les modalités d'exécution, le financement, le suivi évaluation

Chaque session sera introduite en plénière et comprendra des travaux de commissions suivis d'une restitution selon l'agenda ci-après.

2.1 AGENDA

Agenda	
Jour 1	
9 heures - 9h30	Plénière
	• Ouverture • Présentation de la démarche • Constitution des commissions de travail
	Session 1 : le diagnostic, profil de vulnérabilité, bilan et orientation • Présentation des résultats
9h30 – 11h30	Ateliers • Travaux des commissions sur le diagnostic et les orientations
11h30 – 11h 45	PAUSE CAFE
11 h45 h- 12H45	Suite ateliers
12h45-13h30	Plénière. • Restitution session 1 Session 2 : Vision et objectifs stratégiques Présentation Eléments de vision et objectifs stratégiques
13h 30– 14h30	PAUSE DEJEUNER
14h30- 17h30	Ateliers • Travaux de commissions sur : la vision, les objectifs stratégiques, • Pause en salle
17h30	PAUCE CAFE ET SUSPENSION
Jour 2	
8h30 – 10h30	Plénière. • Restitution et discussions session 2 Session 3 : les modalités d'exécution, le financement, le suivi évaluation • Présentation Eléments d'orientation
10h30 -11h30	Travaux en ateliers
11h30 – 11h45	PAUSE CAFE
11h45 – 13h	Plénière • Restitution session 3 et discussions
13h00-14h	PAUSE DEJEUNER
14h – 15h	Synthèse et Clôture
	PAUSE CAFE